

PROCEDURE D'INSCRIPTION

1. Vous pouvez télécharger le formulaire de pré-inscription sur notre site internet dans la rubrique « Inscription ».
2. Le formulaire, complété et signé, est à nous retourner **par voie postale**, à l'adresse suivante : Ecole l'Odysée, 242 route départementale Villa Reine, 67210 NIEDERNAI.
3. L'équipe vous contactera courant du mois de mars de l'année précédant la rentrée scolaire afin de planifier **un entretien avec vous et votre enfant** courant du mois d'avril/ mai.
4. **Une immersion de 2 jours** au sein de notre établissement sera organisée courant du mois d'avril/ mai. L'objectif est de faire connaissance avec votre enfant, de comprendre quels sont ses besoins et de s'assurer que l'équipe pédagogique est en mesure d'y répondre.
5. En cas d'acceptation, le complément du dossier vous sera envoyé (contrat + règlement intérieur + pièces justificatives à joindre) courant du mois de mai/juin. Il est à nous retourner accompagné du versement des frais d'inscription de 75€ et des frais de fourniture de 150€ tenant lieu de confirmation.
6. **Les places par classe sont limitées.** Nous avons donc mis en place une liste d'attente sur laquelle vous pourrez vous inscrire ce qui nous permettra de vous contacter en cas de désistement.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION

- La demande d'inscription
- Les bulletins scolaires de l'année en cours + de l'année N-1
- Les derniers bilans / comptes-rendus en cas de suivi chez l'orthophoniste / psychologue / ergothérapeute / graphologue etc...
- La feuille d'imposition de l'année N-1 pour établir les frais de scolarité (sauf pour les revenus supérieurs à 90 000€)

Est-ce que votre enfant a besoin d'un accompagnement spécifique et/ ou présente un trouble DYS, TDA/TDAH, TSA, profil HPI/ HPE ? Si oui, a-t-il été diagnostiqué (dans ce cas, merci de fournir le/les bilan(s) avec le dossier de pré-inscription) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

II. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

▪ **PARENT 1 :**

Mr Mme NOM : Prénom :

Lien de parenté avec l'élève : Père Mère Autre :

Adresse :

Code postale : Commune :

Adresse mail :

Tél. domicile : Tél. portable :

Situation familiale : Marié(e) Vie maritale Pacsé(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Profession :

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous envisagez d'inscrire votre enfant au sein de notre établissement ?

.....
.....
.....
.....
.....

Quelles sont vos attentes auprès de l'Odysée ?

.....
.....
.....
.....
.....

▪ **PARENT 2 :**

Mr Mme NOM : Prénom :

Lien de parenté avec l'élève : Père Mère Autre :

Adresse :

Code postale : Commune :

Adresse mail :

Tél. domicile : Tél. portable :

Situation familiale : Marié(e) Vie maritale Pacsé(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Profession :

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous envisagez d'inscrire votre enfant au sein de notre établissement ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles sont vos attentes auprès de l'Odysée ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

III. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FRERES / SOEURS

NOM	Prénom	Date de naissance	Situation scolaire ou professionnelle

Une autre demande d'inscription au sein de notre école a-t-elle été déposée pour l'un de ces enfants ?

OUI, inscription en classe de..... NON

IV. LES FRAIS DE SCOLARITE

Les frais de scolarité sont de 350€ par mois, ils sont à verser de manière mensuelle à compter de la date d'arrivée de votre enfant et sur 12 mois.

Etant un établissement privé hors contrat, nous n'avons aucune subvention de l'état. Le financement de notre établissement provient donc exclusivement des frais de scolarité. Ils permettent de financer les frais de personnel (enseignant et non enseignant), le loyer et les charges y afférentes.

Frais de scolarité		
1 enfant	2 enfants*	3 enfants**
350 €	280 €	263 €

**une réduction de 20% est appliquée sur les frais de scolarité du 2^{ème} enfant*

***une réduction de 25% est appliquée sur les frais de scolarité du 3^{ème} enfant*

V. LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE DE SOLIDARITE

La contribution volontaire de solidarité est destinée à financer l'entretien et la réparation des locaux, les investissements matériels et pédagogiques destinés à augmenter la qualité d'accueil des élèves, ainsi que l'encadrement des élèves (autres que les personnels enseignants) destiné à améliorer le cadre et la qualité de leur vie à l'école, leur sécurité et leur équilibre (animateurs, assistants etc). Elle contribue également à la mise en place d'un système de bourse destiné aux familles les plus démunies afin que notre établissement soit ouvert à tous.

Chaque famille est invitée à préciser le montant de la contribution qu'elle s'engage à verser volontairement. Chaque famille est libre du montant de la contribution.

Le montant de cette contribution fera l'objet de la délivrance d'un reçu fiscal permettant de bénéficier d'une réduction à l'impôt sur le revenu au taux de 66% (dans la limite de 20% du revenu imposable) au titre d'un don au profit d'une œuvre d'intérêt général à caractère éducatif.

Le tableau indicatif ci-dessous permet à chaque famille d'estimer le montant de la contribution qu'elle pourrait verser en considération de son revenu fiscal de référence. Il appartient à chacune de déterminer, en conscience, la catégorie de contribution qu'elle accepte d'acquitter.

Revenu fiscal de référence	Contribution mensuelle volontaire pour le 1er enfant			Contribution mensuelle volontaire pour le 2ème enfant			Contribution mensuelle volontaire pour le 3ème enfant		
	contribution de base	contribution volontaire	Dépense nette après réduction fiscale	contribution de base	contribution volontaire	Dépense nette après réduction fiscale	contribution de base	contribution volontaire	Dépense nette après réduction fiscale
Inférieur à 29 999€	350 €	0 €	350 €	280 €	0 €	280 €	263 €	0 €	263 €
Compris entre 30 000€ et 59 999€	350 €	100 €	384 €	280 €	80 €	307 €	263 €	75 €	288 €
Compris entre 60 000€ et 89 999€	350 €	200 €	418 €	280 €	160 €	334 €	263 €	150 €	314 €
Supérieur à 90 000€	350 €	300 €	452 €	280 €	240 €	362 €	263 €	225 €	339 €

⇒ Merci d'indiquer le montant total, frais de scolarité + contribution volontaire de solidarité :

	Frais de scolarité	Contribution volontaire	MONTANT TOTAL
1 enfant	350 €
2 enfants	280 €
3 enfants	263 €
SOUS TOTAL			